

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Huwa-San TR-3

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou de la préparation et utilisations déconseillées

Emploi de la substance / de la préparation

Désinfection des surfaces ainsi que des tuyaux selon le procédé statique et le procédé circulaire.

1.3 Renseignements concernant le fabricant qui fourni la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Schermann GmbH

Friedhofstrasse 5

2401 Fischamend

Austria

T: +43 2232 76 361

F: +43 2232 77 256 13

Email: info@schermannngmbh.com

Importateur/fournisseur:

K. Lienhard AG

Bolimattstrasse 5

CH-5033 Buchs-Aarau

T: +41 (0)62 832 82 82

Email: info@lienhard-ag.ch

Service chargé des renseignements:

Hr. Andreas Schermann

Email: info@schermannngmbh.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence

+43 2232 76 361

Disponible durant les horaires d'ouverture de bureau:

du lundi au jeudi de 8.00 – 17.00 h

vendredi de 8.00 – 14.00 h

France: numéro ORFILA (INRS): +33 (0)1 45 42 59 595

Contattare il centro antiveneni regionale o il numero di emergenza.

Suisse: 145

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou de la préparation

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008

Le produit n'est pas classifié selon le règlement CLP.

(suite page 2)

Nom du produit: Huwa-San TR-3

(suite de la page 1)

2.2 Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 néant

Pictogrammes de danger néant

Mention d'avertissement néant

Mentions de danger néant

Indications complémentaires:

Le produit contient: Précurseurs d'explosifs devant faire l'objet d'un signalement. Mise à disposition, introduction, détention et utilisation selon règlement (UE) 2019/1148, article 9.

EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

Détermination des propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances ayant des propriétés perturbant le système endocrinien $\geq 0,1$ % (w/w).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Préparations

Description:

Mélange composé des matériaux nommés ci-après avec des ajouts et des additifs non dangereux endessous des limites pertinentes.

Composants dangereux:

[% (w/w)]

CAS: 7722-84-1 EINECS: 231-765-0 Numéro index: 008-003-00-9 REACH: 01-2119485845-22-XXXX	peroxyde d'hydrogène en solution  Ox. Liq. 1, H271  Skin Corr. 1A, H314  Acute Tox. 4, H302; Acute Tox. 4, H332; STOT SE 3, H335 Aquatic Chronic 3, H412 Limites de concentration spécifiques: Skin Corr. 1A; H314: $C \geq 70$ % Skin Corr. 1B; H314: $50 \% \leq C < 70$ % Skin Irrit. 2; H315: $35 \% \leq C < 50$ % Eye Dam. 1; H318: $C \geq 8$ % Eye Irrit. 2; H319: $5 \% \leq C < 8$ % STOT SE 3; H335: $C \geq 35$ % Ox. Liq. 1; H271: $C \geq 70$ % Ox. Liq. 2; H272: $50 \% \leq C < 70$ %	>2,5 - < 3%
---	---	-------------

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

(suite page 3)

Nom du produit: Huwa-San TR-3

(suite de la page 2)

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Remarques générales:

En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin.

En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation:

Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

En cas de malaise, recourir à un traitement médical.

Après ingestion:

Rincer la bouche.

NE PAS faire vomir.

Boire de l'eau.

Recourir à un traitement médical.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En fonction de l'état du patient, les symptômes et l'état général doivent être évalués par un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction: Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.

Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou de la préparation

Non inflammable, a cependant un effet oxydant.

Peut être dégagé en cas d'incendie:

CO_x

5.3 Conseils aux pompiers

Equipement spécial de sécurité:

Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

Porter un vêtement de protection totale.

Autres indications

Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau.

Récupérer à part l'eau d'extinction contaminée. Ne pas l'évacuer dans les canalisations.

(suite page 4)

Nom du produit: Huwa-San TR-3

(suite de la page 3)

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Accès restreint à la zone affectée jusqu'à la fin des travaux de nettoyage.

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

Veiller à une aération suffisante.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Petites quantités :

Diluer avec beaucoup d'eau.

Quantités plus importantes :

Absorber avec un matériau inerte et liant liquide (sable, diatomite, liants acides, liants acides, liants universels).

Laver ensuite abondamment sous l'eau.

Éliminer la matière collectée conformément au règlement.

Assurer une aération suffisante.

6.4 Référence à d'autres rubriques

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Respecter les mesures générales d'hygiène sur le lieu de travail.

Tenir les récipients hermétiquement fermés.

Ne pas fermer les récipients de sorte qu'ils soient imperméables aux gaz.

Éviter la contamination du produit.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Respecter les prescriptions légales de protection et de sécurité.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:

Assurer une aération suffisante.

Stocker au frais.

C'est inadéquat : fer, cuivre, zinc, zinc, plomb, nickel, étain

Convient : Acier inoxydable, aluminium, polyéthylène, verre.

Stocker conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications concernant le stockage commun:

Conserver à l'écart des substances inflammables, des agents réducteurs, des acides, des bases, des métaux et des alcools.

(suite page 5)

Nom du produit: Huwa-San TR-3

(suite de la page 4)

Autres indications sur les conditions de stockage:

Entreposer dans le contenant d'origine.

Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.

Protéger contre les effets de la lumière.

Température de stockage recommandée: 10 - 30 °C

Classe de stockage: 12

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

CAS: 7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

VME (Suisse)	Valeur momentanée: 2,8 mg/m ³ , 2 ppm Valeur à long terme: 1,4 mg/m ³ , 1 ppm SSc;
--------------	--

Informations relatives à la réglementation

VME (Suisse): Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

DNEL

CAS: 7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

Inhalatoire	Exposition prolongée - effets locaux	0,21 mg/m ³ (consommateur)
		1,4 mg/m ³ (travailleurs)
	exposition à court terme - effets locaux	1,93 mg/m ³ (consommateur)
		3 mg/m ³ (travailleurs)

PNEC

CAS: 7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

eau douce	0,013 mg/l
eau de mer	0,013 mg/l
diffusion intermittente (eau douce)	0,014 mg/l
usine de traitement	4,66 mg/l
sédiments (eau douce)	0,047 mg/kg dw
sédiments (eau de mer)	0,047 mg/kg dw
terre	0,002 mg/kg dw

Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Sans autre indication, voir point 7.

Les mesures techniques et l'utilisation de méthodes de travail appropriées ont la priorité sur l'utilisation d'équipements de protection individuelle.

(suite page 6)

Nom du produit: Huwa-San TR-3

(suite de la page 5)

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Au travail, ne pas manger ni boire.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.

Éviter de respirer les brouillards/vapeurs/aérosols.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Choisir les moyens de protection corporelle en fonction des concentrations et de la quantité de substance dangereuse et du poste de travail. La résistance aux produits chimiques des moyens de protection doit être clarifiée avec les fournisseurs correspondants.

Des bouteilles de lavage oculaire et des douches d'urgence devraient être prévues à proximité immédiate du lieu de travail.

Protection respiratoire:

En présence de vapeurs/aérosols et/ou d'une ventilation inadéquate, il faut porter un appareil de protection respiratoire.

Filtre B

Protection des mains:

Gants de protection recommandés.

EN 374

Matériau des gants

Butylcaoutchouc

Caoutchouc nitrile

Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

Protection des yeux/du visage



Lunettes de protection hermétiques

EN 166

Si le visage est également en danger, utiliser également un écran protecteur.

Protection du corps: Vêtements de travail protecteurs

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.

(suite page 7)

Nom du produit: **Huwa-San TR-3**

(suite de la page 6)

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Indications générales

État physique	Liquide
Couleur:	Incolore
Odeur:	Presque inodore
Seuil olfactif:	Aucune information disponible.
Point de fusion/point de congélation:	-1 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	101 °C
Inflammabilité	Non applicable.
Limites inférieure et supérieure d'explosion	
Inférieure:	Aucune information disponible.
Supérieure:	Aucune information disponible.
Point d'éclair	Non applicable.
Température de décomposition:	Aucune information disponible.
pH à 20 °C	3 - 4
Viscosité:	
Viscosité cinématique	Aucune information disponible.
Dynamique à 40 °C:	1,77 mPas
Solubilité	
l'eau:	Entièrement miscible
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	

7722-84-1	peroxyde d'hydrogène en solution	-1,57 log Kow
-----------	----------------------------------	---------------

Pression de vapeur:	Non déterminé.
Densité et/ou densité relative	
Densité à 20 °C:	1,01 - 1,012 g/cm ³
Densité de vapeur:	Aucune information disponible.

9.2 Autres informations

Aspect:	
Forme:	Liquide
Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité	
Température d'inflammation:	Aucune information disponible.
Propriétés explosives:	Aucune information disponible.
Teneur en solvants:	
VOCV (CH)	0,00 %
Changement d'état	
Propriétés comburantes	Propriétés oxydantes.
Taux d'évaporation:	Aucune information disponible.

(suite page 8)

Nom du produit: **Huwa-San TR-3**

(suite de la page 7)

Informations concernant les classes de danger

physique

Substances et mélanges explosibles	néant
Gaz inflammables	néant
Aérosols	néant
Gaz comburants	néant
Gaz sous pression	néant
Liquides inflammables	néant
Matières solides inflammables	néant
Substances et mélanges autoréactifs	néant
Liquides pyrophoriques	néant
Matières solides pyrophoriques	néant
Matières et mélanges auto-échauffants	néant
Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
Liquides comburants	néant
Matières solides comburantes	néant
Peroxydes organiques	néant
Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
Explosibles désensibilisés	néant

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Eviter la salissure du produit. La désaggrégation naturelle du peroxyde d'hydrogène est alors accélérée.

10.2 Stabilité chimique Non stable sous l'effet de la chaleur et/ ou de la lumière

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Pas d'autres informations importantes disponibles.

10.4 Conditions à éviter

La lumière directe du soleil, les sources de chaleur.

Températures extrêmement élevées et basses.

Contamination du produit.

10.5 Matières incompatibles: Acides et alcalins forts, Agents oxydants et de réduction, salissure, métaux.

10.6 Produits de décomposition dangereux: Oxygène

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Toxicité aiguë Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:

ATE (Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë (ETA))

Oral	LD50	23.392 – 34.597 mg/kg (rat)
Inhalatoire	LC50/4 h	371 mg/l

(suite page 9)

Nom du produit: Huwa-San TR-3

(suite de la page 8)

CAS: 7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

Oral	LD50	693,7 – 1,026 mg/kg (rat)
Dermique	LD50	> 6.000 mg/kg (lapin) 70 % i.S.
Inhalatoire	LC50/4h	> 0,17 mg/m ³ (rat) 50 % i.S.

Effet primaire d'irritation:

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Mutagénicité sur les cellules germinales

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

11.2 Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucun des composants n'est compris.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Toxicité aquatique:

CAS: 7722-84-1 peroxyde d'hydrogène en solution

EC50 (48 h)	2,4 mg/l (daphnia) (Daphnia pulex)
LC50 (96 h)	16,4 mg/l (poisson) (Pimephales promelas)
NOEC (72 h)	0,63 mg/l (algues) (Skeletonema costatum)
ErC50 (72 h)	1,38 mg/l (algues)

12.2 Persistance et dégradabilité

Péroxide d'hydrogène:

Facilement biodégradable.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Péroxide d'hydrogène:

(suite page 10)

Nom du produit: Huwa-San TR-3

(suite de la page 9)

Ne s'accumule pas significativement dans les organismes.

7722-84-1	peroxyde d'hydrogène en solution	-1,57 log Kow
-----------	----------------------------------	---------------

12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT: Non applicable.

vPvB: Non applicable.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.

12.7 Autres effets néfastes

Autres indications écologiques:

Indications générales:

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Recommandation:

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Mettre les résidus de produit au rebut par des entreprises autorisées selon les réglementations applicables localement.

Catalogue européen des déchets

Remarque : Le critère de classement des déchets du CED est lié à l'origine. Cela peut engendrer un autre classement. La décision à ce sujet est prise par le dernier utilisateur.

16 09 03*	peroxydes, par exemple, peroxyde d'hydrogène
-----------	--

HP4	Irritant - irritation cutanée et lésions oculaires
-----	--

Ordonnance du DETEC concernant les listes pour les mouvements de déchets (RS 814.610.1)

16 09 03: Peroxydes, par exemple peroxyde d'hydrogène

Classification: ds = les déchets spéciaux

Emballages non nettoyés:

Recommandation:

Videz complètement le récipient et envoyez-le à une entreprise spécialisée qualifiée pour le reconditionnement, le recyclage ou l'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant

14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR/RID/ADN, IMDG, IATA néant

14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADR/RID/ADN, ADN, IMDG, IATA

Classe néant

(suite page 11)

Nom du produit: **Huwa-San TR-3**

(suite de la page 10)

14.4 Groupe d'emballage

ADR/RID/ADN, IMDG, IATA

néant

14.5 Dangers pour l'environnement

Non applicable.

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable.

"Règlement type" de l'ONU:

néant

RUBRIQUE 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou de la préparation en matière de sécurité, de santé et d'environnement

822.115, Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs - OLT 5 et 822.115.2, Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes ne sont pas applicables.

822.111, OLT 1 et 822.111.52, Ordonnance du DEFR sur les activités dangereuses ou pénibles en cas de grossesse et de maternité ne sont pas applicables.

Directive 2012/18/UE

Substances dangereuses désignées - ANNEXE I Aucun des composants n'est compris.

Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALLEMENT

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

Prescriptions nationales:

Classement des liquides pouvant polluer les eaux: classe B (Classification propre)

VOCV (CH) 0,00 %

15.2 Évaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

(suite page 12)

Nom du produit: Huwa-San TR-3

(suite de la page 11)

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement (CE) n.° 1907/2006, Article 31, modifié par le règlement (UE) 2020/878.

Phrases importantes

H271 Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Remarques pour formation

Formation régulière du personnel participant au transport de marchandises dangereuses (conformément au chapitre 1.3 de l'ADR).

Avant la première manipulation, le stockage ou l'utilisation, les employés doivent être informés des propriétés de la substance et des mesures prises pour assurer la sécurité et la protection de l'environnement.

Service établissant la fiche technique:

UmEnA GmbH

<http://umena.at>

Email: office@umena.at

Date de la version précédente: 05.12.2024

Numéro de la version précédente: 1.7

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

VOCV: Lenkungsabgabe auf flüchtigen organischen Verbindungen, Schweiz (Swiss Ordinance on volatile organic compounds)

DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)

PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative

ATE: Acute toxicity estimate values (ETA Valeurs d'estimation de la toxicité aiguë)

Ox. Liq. 1: Liquides comburants – Catégorie 1

Acute Tox. 4: Toxicité aiguë – Catégorie 4

Skin Corr. 1A: Corrosion cutanée/irritation cutanée – Catégorie 1A

STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3

Aquatic Chronic 3: Dangers pour le milieu aquatique- toxicité à long terme pour le milieu aquatique – Catégorie 3